

TAXONOMIE VERTE EUROPEENNE EN IMMOBILIER DURABLE - Distanciel

La formation traite tous les aspects de la Taxonomie Verte Européenne afin de mesurer les impacts sur les projets et de collaborer efficacement avec les parties prenantes pour assurer la conformité et la rentabilité des investissements immobiliers durables.

Objectifs opérationnels

- Concevoir, piloter et promouvoir des projets alignés avec les exigences de la Taxonomie Verte, contribuant ainsi à la durabilité des investissements tout en maximisant leur attractivité et leur rentabilité

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrages publics ou privés

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation demande une première expérience sur un projet immobilier.

Contenu

Contexte de la Taxonomie Verte Européenne

- Nécessité d'instauration du cadre
- Réglementation européenne sur la finance durable
- L'alignement, une nécessité ?
- Avantages apportés par l'alignement des actifs

Contenu de la Taxonomie verte européenne

- Code NACE / Activité / Sous-activité
- Présentation de chaque critère technique de la taxonomie verte européenne,
- Justificatifs attendus à chaque étape du projet immobilier
- Négociations à opérer avec l'investisseur, avec l'acquéreur, avec les entreprises de travaux
- Coût estimatif de la taxonomie verte européenne sur les projets
- Savoir mettre en avant l'alignement de l'actif, des flux

Mise en application du cadre réglementaire dans une situation concrète

- Analyse d'un projet immobilier jusqu'à sa livraison
- Analyse des critères techniques d'alignement du projet immobilier, analyse des flux alignés,

Evolution prochaine du cadre réglementaire

- Evolution des critères
- Evolution du cadre

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et spécialiste en investissement et immobilier durable

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com